

-----  
DIRECTION GENERALE DES DOUANES  
ET DROITS INDIRECTS

-----  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES DOUANES  
ET DROITS INDIRECTS DE POINTE-NOIRE  
-----

## Compte rendu de la journée des partenaires du 18 mars 2011

La journée des partenaires du vendredi 18 mars 2011 s'est tenue dans la salle de conférences de la Direction Départementale des Douanes et Droits Indirects de Pointe-Noire, sous la présidence du Colonel Adriana DOYERE, Chef du Service de l'Administration et des Ressources Humaines, assurant l'intérim de Madame la Directrice Départementale.

Avant de commencer la réunion, le Colonel DOYERE a invité les participants à observer une minute de silence à la mémoire de Monsieur Daniel MANGABOUYA, en service au Poste de Contrôle de Nzassi, décédé à Pointe-Noire le 12 mars 2011.

Les questions suivantes ont été abordées au cours de la réunion :

- **La mise en place du code additionnel 402 pour la mise à jour des attestations d'exonération antérieures à la promulgation de la Circulaire N° 088**

Madame Nicole PIETROBELLI, Directrice Générale de TMC, a exprimé sa satisfaction suite à la mise en place du code additionnel 402 pour la mise à jour des attestations d'exonération antérieures à la promulgation de la Circulaire N° 088, concernant les détenteurs d'attestations d'exonération assujettis au paiement de droits et taxes de douane s'élevant à 3,45% de la valeur imposable.

- **Le renouvellement des comptes créditaires**

Monsieur Bernard TATI, représentant le Receveur Principal des Douanes, a informé les partenaires que les dossiers de renouvellement des comptes créditaires transmis à la Direction Générale du Trésor ont déjà été traités par cette dernière et se trouvent maintenant au niveau de la Direction Générale des Douanes.

Monsieur Joseph MBOUNGOU de GETMA a rappelé avec force les difficultés et les frais supplémentaires occasionnés par le renouvellement tardif des comptes créditaires. Il a fait observer que le fonctionnement des comptes créditaires constitue

une condition indispensable pour la célérité des opérations de dédouanement et la réalisation des objectifs budgétaires assignés à la Douane.

- **Le manque d'imprimés spéciaux**

L'Inspecteur Xavier Victor OSSOUALA, Chef du Service des Etudes, de la Prévision et de l'Informatique (SEPI) a porté à la connaissance des partenaires que la hiérarchie et la tutelle sont informées du manque d'imprimés spéciaux, notamment la première page du Document Administratif Unique (DAU). Une solution sera trouvée incessamment.

- **Le fonctionnement de la ligne spécialisée desservant le Bureau Principal Extérieur**

Monsieur Joseph MBOUNGOU de GETMA a signalé de nouvelles perturbations dans le fonctionnement de la ligne spécialisée desservant le Bureau Principal Extérieur.

Le Chef du SEPI en a pris acte. Il a fait observer que ces perturbations semblent être essentiellement dues aux conditions atmosphériques.

- **Les arriérés au titre du TEL**

Le Colonel Donatien MVOUTOU, Chef du Service des Finances et du Matériel, a invité les partenaires ayant des arriérés au titre du TEL, à se rapprocher dudit Service pour leur règlement.

- **Les comptes rendus des Journées des partenaires**

Monsieur Jacques Bénigne N'KAKOU d'UNICONGO a déploré le caractère selon lui incomplet, voire partial de certains comptes rendus des Journées des partenaires, sans pourtant citer des exemples concrets.

Le Colonel DOYERE a fait remarquer qu'un compte rendu ne saurait être ni un procès-verbal ni un verbatim (reproduction mot à mot d'un débat oral). Elle a invité les partenaires à consulter les comptes rendus en ligne, sur le site de la Direction Départementale et à proposer, le cas échéant, leurs amendements.

Le Colonel François ETOKA, Chef des Opérations Commerciales du Bureau Principal du Bois et des Hydrocarbures, membre de la Cellule départementale « Presse et Communication » a rappelé à son tour les difficultés inhérentes à tout travail rédactionnel.

Commencée à 8H15, la réunion a pris fin à 9H00.

**La Directrice Départementale des Douanes  
et Droits Indirects,**

**Madame LOEMBA Florence**